

Les relations commerciales de la Belgique avec la

ROUMANIE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur



TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché roumain	2
1.1	Exportations	2
1.2	Importations	3
2	La position de la Roumanie comparée à celle des pays voisins (2022)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations	7
3.1.2	Importations	9
3.2	Échanges de services	11
3.2.1	Exportations	12
3.2.2	Importations	13
4	Quelques indicateurs économiques de la Roumanie	14
5	Notes méthodologiques	15
5.1	Concepts	15
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	16
6	Sources	17
7	Contacts	17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ ROUMAIN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-27) à destination de la Roumanie se sont chiffrées à EUR 82.132,8 millions en 2022.

La **Belgique représentait 3,9% de ces exportations et se classait 10^e pays européen exportateur de biens vers la Roumanie.** L'Allemagne a pris la première place avec 24,4% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 11,9%. La Hongrie a complété le podium avec 9,6%.

Les ventes européennes à destination de la Roumanie ont progressé de 19,3% entre 2021 et 2022. Les exportations belges ont, quant à elles, progressé de 23,0% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont progressé de 9,3% tandis que celles de l'Italie ont augmenté de 14,4%. Les ventes de la Hongrie ont progressé de 20,3%.

En 2022, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination de la Roumanie plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important de la Roumanie.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE LA ROUMANIE

En millions d'EUR		2021	2022	Variation en %	Part en %
1	Allemagne	18.314,7	20.013,4	9,3	24,4
2	Italie	8.510,5	9.738,6	14,4	11,9
3	Hongrie	6.538,0	7.868,0	20,3	9,6
...					
10	Belgique	2.607,3	3.208,2	23,0	3,9
...					
	Total UE-27	68.847,0	82.132,8	19,3	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance de la Roumanie se sont chiffrées à EUR 61.828,7 millions en 2022.

La Belgique représentait 3,0% de ces importations et se classait 11^e pays de l'UE.

L'Allemagne a pris la première place avec 27,2% tandis que l'Italie occupait la deuxième place avec 15,0%. La France a complété le podium avec 8,7%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance de la Roumanie ont progressé de 23,6% entre 2021 et 2022. Les importations belges ont, quant à elles, progressé de 23,0% au cours de la même période.

Les importations allemandes ont progressé de 19,6% tandis que celles de l'Italie ont bondi de 30,8%. Les achats de la France ont crû de 26,6%.

En 2022, la Belgique a connu une hausse de ses importations en provenance de la Roumanie moins rapide que celle de la moyenne européenne. Elle devient donc un client européen relativement moins important de la Roumanie.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA ROUMANIE

En millions d'EUR	2021	2022	Variation en %	Part en %
1 Allemagne	14.049,2	16.800,7	19,6	27,2
2 Italie	7.091,2	9.278,1	30,8	15,0
3 France	4.246,9	5.377,7	26,6	8,7
...				
11 Belgique	1.486,6	1.828,4	23,0	3,0
...				
Total UE-27	50.013,3	61.828,7	23,6	100,0

2 LA POSITION DE LA ROUMANIE COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2022)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ ROUMAIN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 1.825 entreprises belges exportant vers la Roumanie et 2.891 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total d'environ 24.000 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2022, la Roumanie a été le **29^e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant la Finlande et derrière la Corée du Sud. Les **exportations** de la Belgique à destination de la Roumanie se sont chiffrées à EUR 3.208,2 millions en 2022 contre un montant de EUR 2.607,3 millions en 2021, soit un progrès de **23,0%**. Les exportations vers la Roumanie ont représenté 0,5% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, la Roumanie a pris la **38^e** place en 2022, derrière la

Thaïlande et devant le Portugal. La Belgique a importé de la Roumanie des marchandises pour un montant de EUR 1.828,4 millions en 2022 contre EUR 1.486,6 millions en 2021. Les **achats** belges en provenance de la Roumanie ont, en d'autres termes, progressé de **23,0%**. Les importations en provenance de la Roumanie ont représenté 0,3% du total importé par la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec la Roumanie de **2018 à 2022**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LA ROUMANIE

En millions d'EUR	2018	2019	2020	2021	2022
Exportations	1.986,0	2.185,0	2.018,6	2.607,3	3.208,2
Importations	1.201,5	1.171,8	1.147,0	1.486,6	1.828,4
Balance commerciale	784,5	1.013,2	871,6	1.120,7	1.379,8
Exportations : variation en %	11,8	10,0	-7,6	29,2	23,0
Importations : variation en %	-2,9	-2,5	-2,1	29,6	23,0

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et la Roumanie est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2018, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et la Roumanie présentait un excédent chiffré à EUR 784,5 millions.

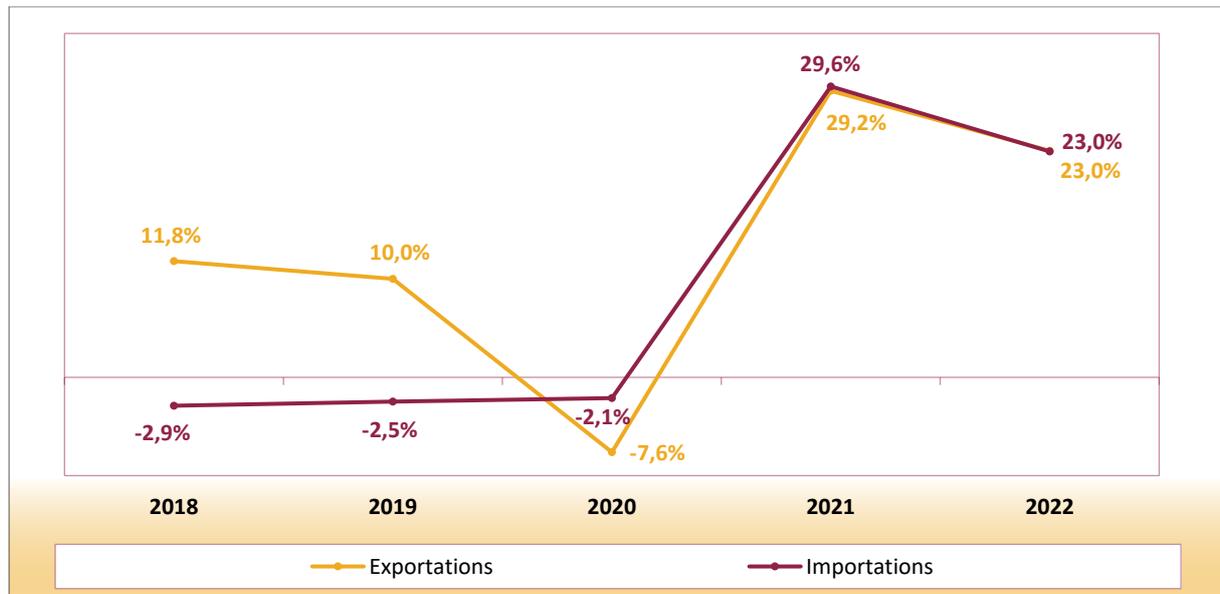
En 2019, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 1.013,2 millions.

En 2020, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 871,6 millions.

En 2021, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 1.120,7 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 1.379,8 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et la Roumanie ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2018, les **exportations** belges à destination de la Roumanie ont augmenté de 11,8%, en raison de la progression des ventes de métaux communs. En 2019, elles étaient en hausse de 10,0%, parce que les ventes de matériel de transport ont crû. Pour ce qui est de l'année 2020, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 7,6%. En 2021, elles ont crû de 29,2%, en raison de la croissance des ventes de produits chimiques. L'année dernière, les exportations totales belges vers la Roumanie ont progressé de 23,0%, car les ventes de produits chimiques ont à nouveau augmenté.

En 2018, les **importations** belges en provenance de la Roumanie ont diminué de 2,9%. En 2019, elles ont baissé de 2,5%. Pour ce qui est de l'année 2020, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 2,1%. En 2021, elles ont crû de 29,6%, en raison de la croissance des acquisitions de machines et appareils. L'an dernier, les importations totales en provenance de la Roumanie ont progressé de 23,0%, car les achats de machines et appareils ont à nouveau augmenté.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2022, les deux premiers secteurs valaient plus de 30,0% des exportations de marchandises vers la Roumanie. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 22,0% des ventes totales belges vers la Roumanie, soit EUR 706,7 millions. La sous-section des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » totalisait EUR 174,1 millions.

Le **matériel de transport** a pris la deuxième place avec une part de 15,0% et des ventes de EUR 480,9 millions. Ces ventes concernaient des « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes » pour EUR 245,1 millions.

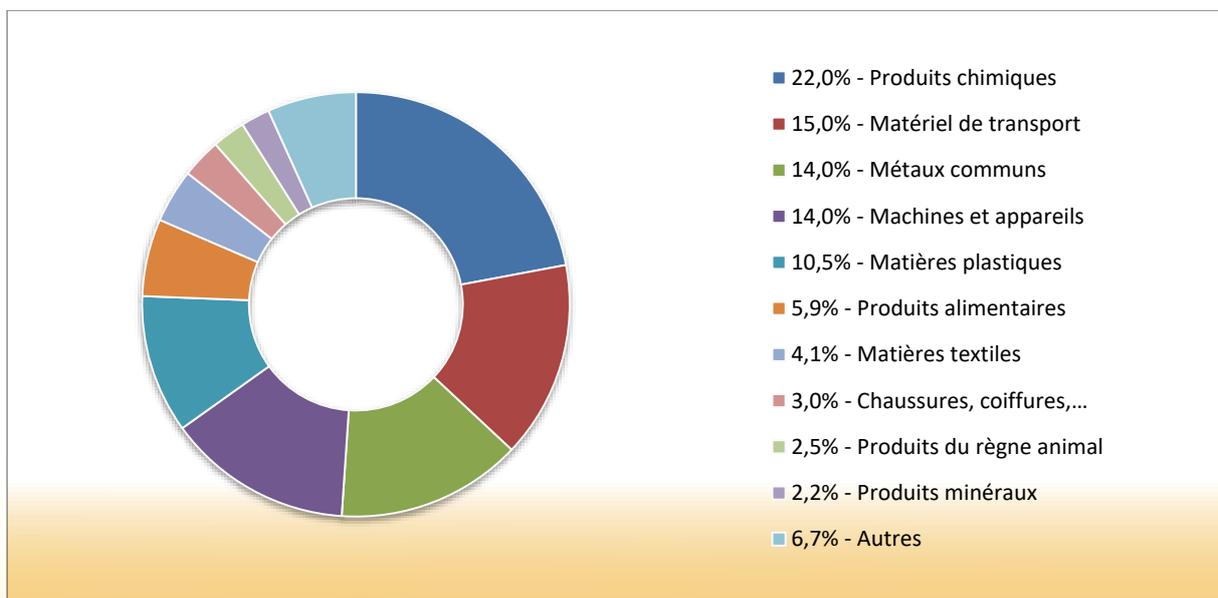
Les **métaux communs**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 450,6 millions, soit une part de 14,0% du total exporté vers la Roumanie. Les « fils de cuivre affiné » ont généré EUR 231,0 millions.

Les exportations de **machines et appareils**, quatrième section, s'élevaient à EUR 449,8 millions et une part de 14,0% des exportations vers la Roumanie. Les « machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils » s'attribuent EUR 234,9 millions de cette catégorie.

Les ventes de **matières plastiques** vers la Roumanie atteignaient EUR 338,1 millions, soit une part de 10,5%. La sous-section des « matières plastiques et ouvrages en ces matières » atteignait EUR 298,6 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **produits alimentaires** (5,9%), **matières textiles** (4,1%), **chaussures, coiffures,...** (3,0%), **produits du règne animal** (2,5%) et **produits minéraux** (2,2%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE LA ROUMANIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2022



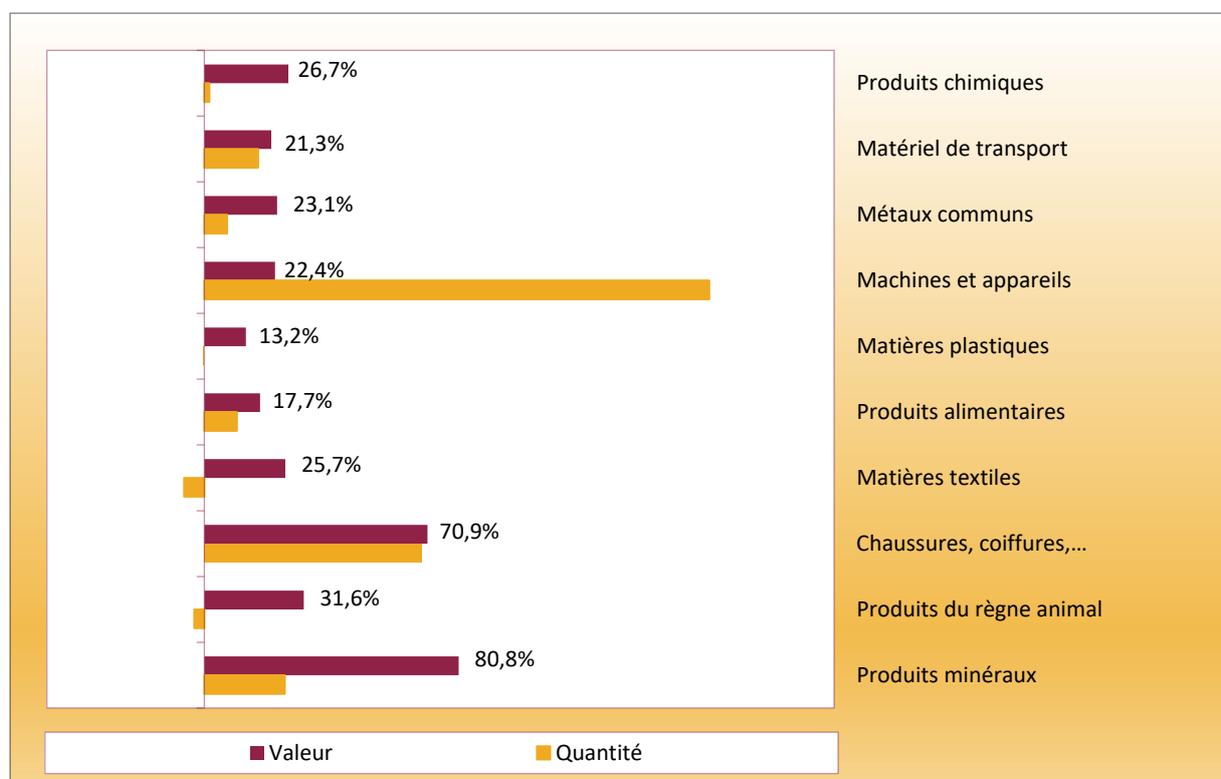
En 2022, les exportations de dix des dix plus importantes sections étaient en croissance. Les **produits chimiques** (+26,7%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Roumanie ont le plus progressé en valeur (EUR +148,9 millions) en 2021. La sous-section des « médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques » a gagné EUR 47,0 millions en un an.

Les **métaux communs** (+23,1%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +84,7 millions). Les « produits laminés plats en aciers inoxydables » ont généré EUR 21,1 millions supplémentaires en 2022.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +84,4 millions) est à attribuer à la section du **matériel de transport** (+21,3%). La sous-section des « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes » a engendré EUR 137,6 millions additionnels par rapport à 2021.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **machines et appareils** (+22,4%), **chaussures, coiffures,...** (+70,9%), **matières plastiques** (+13,2%), **produits minéraux** (+80,8%), **produits alimentaires** (+17,7%), **matières textiles** (+25,7%) et **produits du règne animal** (+31,6%).

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA ROUMANIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2021/2022



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2022, les produits les plus importés en provenance de la Roumanie étaient les **machines et appareils**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 167,3 millions de « fils et câbles isolés », ont représenté 32,5% du total importé en Belgique depuis la Roumanie, soit la somme de EUR 593,7 millions.

Les achats de **matériel de transport**, seconde section d'importation depuis la Roumanie, s'octroient 16,0%, soit un montant de EUR 293,2 millions. La principale sous-section, les « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes », atteignait EUR 137,9 millions.

Avec une part de 10,6%, les acquisitions de **produits du règne végétal** ont atteint la somme de EUR 193,0 millions. La sous-section des « graines de navette ou de colza à faible

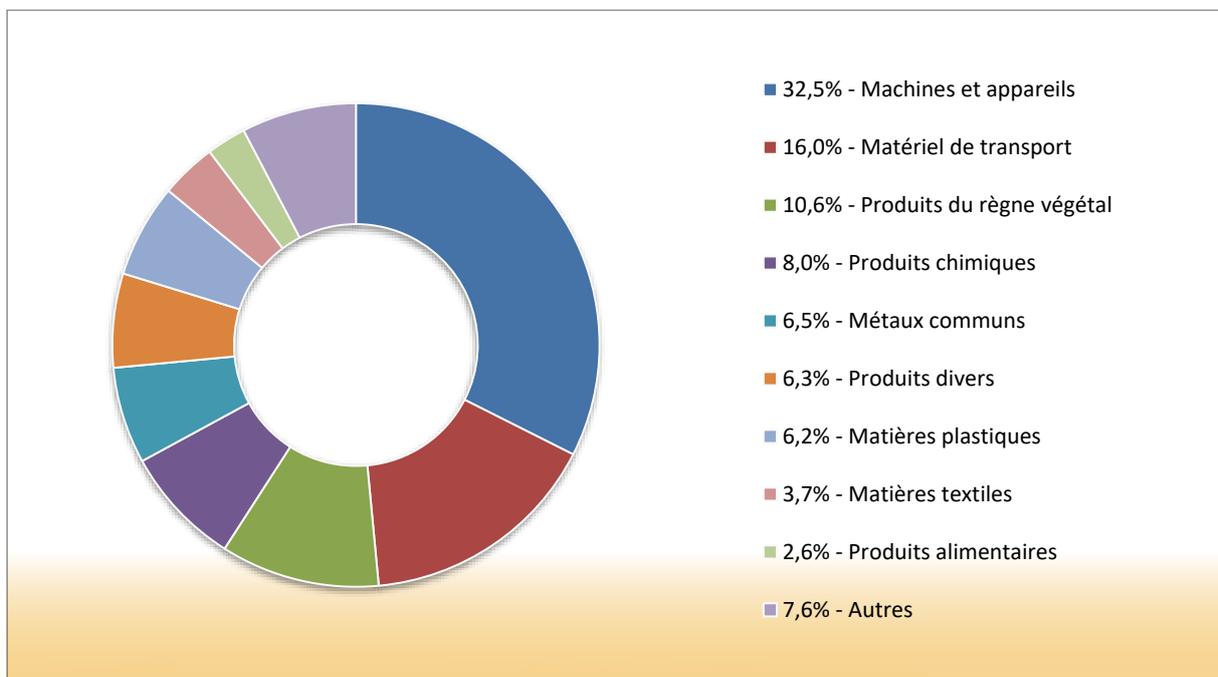
teneur en acide érucique » représentait EUR 116,6 millions.

Les **produits chimiques** correspondaient à 8,0% des importations de la Roumanie, soit EUR 145,8 millions. Les « vaccins pour la médecine humaine » ont généré EUR 32,7 millions.

Les acquisitions de **métaux communs** totalisaient, quant à elles, EUR 118,1 millions, soit une part de 6,5%. La principale sous-section des « produits laminés plats, en fer ou en aciers non-alliés » atteignait EUR 24,0 millions.

Il convient également de noter la part des sections : **produits divers** (6,3%), **matières plastiques** (6,2%), **matières textiles** (3,7%) et **produits alimentaires** (2,6%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE LA ROUMANIE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2022



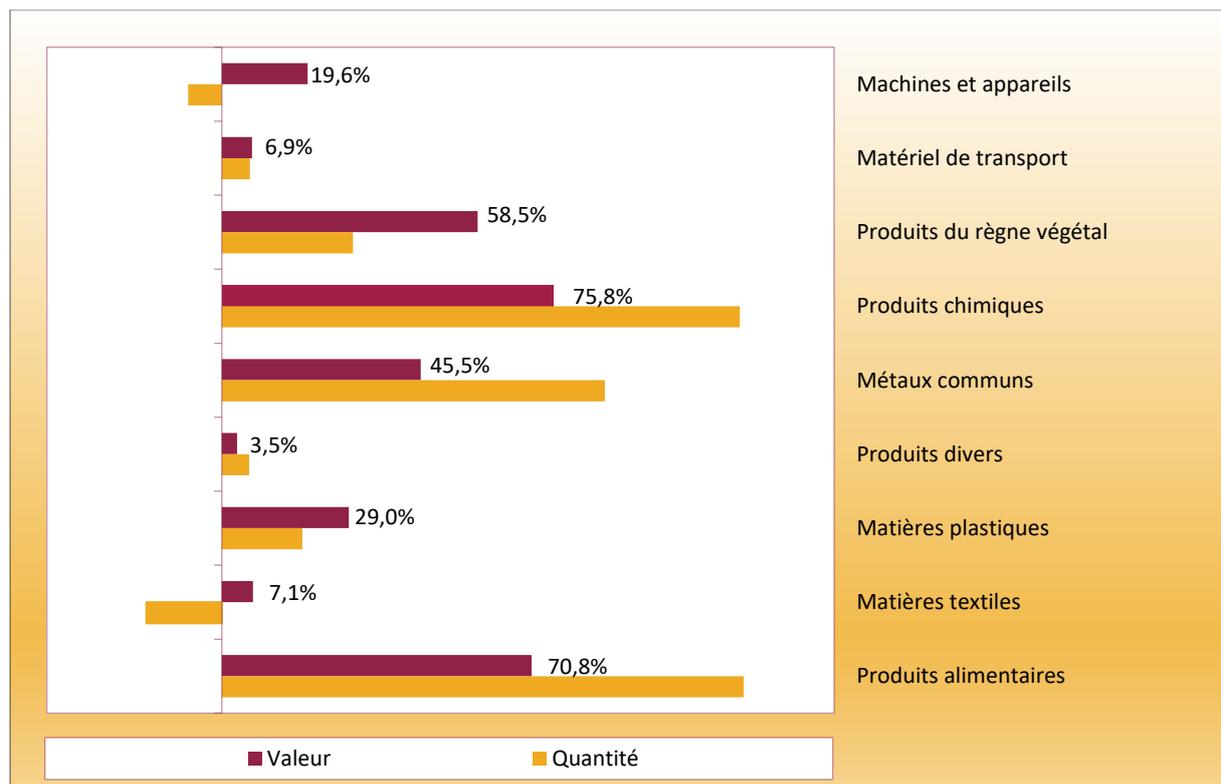
Les **machines et appareils** (+19,6%) sont la section dont les acquisitions en provenance de la Roumanie ont le plus progressé en valeur (EUR +97,4 millions) en 2022. La sous-section des « jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils, pour moyens de transport » a gagné EUR 33,5 millions en un an.

Les **produits du règne végétal** (+58,5%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +71,3 millions). Les « graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique » ont engendré EUR 88,1 millions supplémentaires d'acquisitions en Roumanie.

Les **produits chimiques** (+75,8%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +62,9 millions). La sous-section des « esters monoalkyliques d'acide gras contenant >= 96,5 % en volume d'esters » a rapporté EUR 22,4 millions de plus d'achats en Roumanie en 2022.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, des sections : **métaux communs** (+45,5%), **matières plastiques** (+29,0%), **produits alimentaires** (+70,8%), **matériel de transport** (+6,9%), **matières textiles** (+7,1%) et **produits divers** (+3,5%).

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA ROUMANIE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2021/2022



3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2022, les **exportations** belges de services à destination de la Roumanie se sont chiffrées à **EUR 672,1 millions**. La Roumanie s'est classée **25^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la Roumanie ont progressé de 6,5% en 2021 par rapport à 2021 et ont représenté 0,5% des exportations totales belges de services.

Les **importations** belges de services en provenance de la Roumanie se sont élevées

à **EUR 1.595,5 millions** en 2022, soit un progrès de 23,5% par rapport à 2021. La Roumanie a été, en 2022, le **14^e fournisseur** de services de la Belgique et ses ventes à destination de notre pays ont compté pour 1,2% des importations totales belges de services.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec la Roumanie **de 2020 à 2022**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LA ROUMANIE

En millions d'EUR	2020	2021	2022
Exportations	500,0	631,0	672,1
Importations	1.125,8	1.292,4	1.595,5
Balance commerciale	-625,8	-661,4	-923,4
Exportations : variation en %	5,9	26,2	6,5
Importations : variation en %	-5,1	14,8	23,5

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et la Roumanie** est traditionnellement déficitaire en défaveur de notre pays.

En 2020, elle affichait un déficit chiffré à EUR 625,8 millions. En 2021, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 661,4 millions.

En 2022, la hausse des importations, plus significative que celle des exportations, a creusé le déficit qui s'est établi à EUR 923,4 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et la Roumanie était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 173,5 millions et une part de 25,8%. Ce résultat représente un bond de 26,1% par rapport à 2021.

Avec une part de 25,5% et un montant de EUR 171,4 millions, les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », se sont attribués la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi baissé de 15,8%.

Le **trafic touristique**, qui recouvre essentiellement « les biens et services fournis

par une économie aux voyageurs au cours d'un séjour de moins d'un an sur le territoire de cette économie », a occupé la troisième place avec une part de 19,3% des exportations de services vers la Roumanie, soit un montant de EUR 129,5 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont progressé de 8,2% en 2022.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (+8,2%) et des **redevances et droits de licence** (+18,3%).

Le secteur des **communications** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers la Roumanie (+6,5%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA ROUMANIE

En millions d'EUR	2021	2022	2022 Part en %	2021/2022 Var. en %
Communications	137,6	173,5	25,8	26,1
Autres services aux entreprises	203,7	171,4	25,5	-15,8
Trafic touristique	119,6	129,5	19,3	8,2
Transport	84,5	91,4	13,6	8,2
Redevances et droits de licence	34,2	40,4	6,0	18,3
Services restants	51,4	65,9	9,8	28,1
Total	631,0	672,1	100,0	6,5

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2022, les cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une croissance.

Le **transport** a devancé les autres types de services avec une somme de EUR 624,6 millions et une part de 39,1%. Ce résultat représente un progrès de 13,0% par rapport à 2020.

Les **autres services aux entreprises** et les **communications** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 32,1% et 11,5%. Les importations de la section des **autres services**

aux entreprises ont généré EUR 511,5 millions, soit un bond de 33,2%, et celles des **communications** EUR 184,2 millions, soit un bond de 40,0%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (+14,5%) et de la **construction** (+34,5%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** a été la cause principale de la hausse globale des importations belges de services depuis la Roumanie (+23,5%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA ROUMANIE

En millions d'EUR	2021	2022	2022 Part en %	2021/2022 Var. en %
Transport	552,6	624,6	39,1	13,0
Autres services aux entreprises	383,9	511,5	32,1	33,2
Communications	131,6	184,2	11,5	40,0
Trafic touristique	66,3	75,9	4,8	14,5
Construction	45,1	60,6	3,8	34,5
Services restants	112,9	138,7	8,7	22,8
Total	1.292,4	1.595,5	100,0	23,5

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE LA ROUMANIE

Principaux indicateurs (2021)	
PIB aux prix du marché	\$ 588,5 milliards
Taux de croissance du PIB	5,1%
Inflation	5,0%
Exportations de biens (FOB)	\$ 115,9 milliards
Importations de biens (FOB)	\$ 132,1 milliards
Balance commerciale	\$ -16,2 milliards
Population	18,3 millions
Principaux clients : en % du total (2021)	
Allemagne	22,0
Italie	10,0
France	7,0
Principaux fournisseurs : en % du total (2021)	
Allemagne	19,0
Italie	9,0
Hongrie	7,0
Principaux produits exportés	
Voitures et pièces	
Câblages	
Pétrole raffiné	
Principaux produits importés	
Voitures et pièces	
Pétrole brut	
Médicaments	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracomunautaires et expéditions intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracomunautaires et arrivées intracomunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 114,4 en 2021. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 115,1 en 2021.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2015=100)

	Exportations	Importations
2010	93,6	93,6
2011	100,0	101,3
2012	102,5	104,3
2013	101,6	103,2
2014	100,6	101,7
2015	100,0	100,0
2016	97,4	95,8
2017	102,0	101,9
2018	105,1	106,5
2019	105,8	106,4
2020	104,2	103,3
2021	114,4	115,1

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Juin 2023

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be